

## HONORAIRES de NEGOCIATION

\*\*\*\*\*

### TRANSACTIONS HABITATION – TERRAINS - COMMERCES

jusqu'à	60 000 €uros	4 000 € TTC
60 001 €uros à	150 000 €uros	8% TTC
150 001 €uros à	200 000 €uros	6% TTC
200 001 €uros et plus		5% TTC

(Honoraires charge acquéreur )

\*\*\*\*\*

### LOCATIONS ANNUELLES

Les honoraires sont partagés par le bailleur et le locataire.

Montant maximum des honoraires par mètre carré de surface habitable (incluant les prestations suivantes :visite,constitution du dossier locataire et rédaction du bail.....5.50€ TTC

Montant maximum des honoraires par mètre carré de surface Habitable pour la réalisation de l'état des lieux.....3.00€ TTC

\*\*\*\*\*

### LOCATIONS SAISONNIERES

Honoraires : 25% TTC du loyer

(Honoraires charge locataire)

\*\*\*\*\*

Arzon le 1<sup>er</sup> avril 2017



**Vous allez changer d'avis  
sur les agents immobiliers.**